

N° 6466. PROTOCOLE DE SIGNATURE FACULTATIVE CONCERNANT LE
RÈGLEMENT OBLIGATOIRE DES DIFFÉRENDS. FAIT À GENÈVE,
LE 29 AVRIL 1958¹

RATIFICATION

Instrument déposé le :

26 septembre 1968

DANEMARK

(Avec effet à compter du 26 septembre 1968 en ce qui concerne la Convention sur le plateau continental faite à Genève le 29 avril 1968² pour laquelle le Danemark a déposé un instrument de ratification le 12 juin 1963; pour prendre effet le 26 octobre 1968 en ce qui concerne les trois Conventions sur le droit de la mer, voir p. 403, 409 et 413 de ce volume.)

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 450, p. 169; pour les faits ultérieurs concernant cette Convention, voir les références dans les Index cumulatifs n°s 6 et 7, ainsi que l'Annexe A des volumes 552, 555, 562 et 565.

² Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 499, p. 311; pour les faits ultérieurs concernant cette Convention, voir les références données dans l'Index cumulatif n° 7, ainsi que l'Annexe A des volumes 551, 555, 562, 563, 570, 579, 639 et 640.